

CAP MAÇONNERIE

**CAP
MA**

**CAP
MAÇONS**

DUREE : 2 ans après la troisième

ACTIVITES DU METIER

Le titulaire du **CAP Maçon** exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Il réalise des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs de béton, briques, poutrelles... réunis par des matériaux de liaison (ciment). Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures, procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton. Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il maîtrise le maniement des outils à main et des outils mécaniques.



FORMATION

Des enseignements spécifiques :

Connaissances des matériaux. Lecture des plans d'exécution. Réalisation des ouvrages :

* maçonnerie, enduits, bétons, mise en place d'échafaudage, d'un coffrage ;
Prévention des risques professionnels.

Une formation en entreprise : 14 semaines sur 2 ans qui permet d'acquérir une expérience professionnelle.

QUALITES REQUISES

Motivation, autonomie et sérieux dans le travail, sens de l'intérêt commun nécessaire au travail d'équipe. L'aptitude à travailler au grand air et en hauteur.



ET APRES ...

Le **CAP** débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de se spécialiser grâce à des **CAP en un an** dans une spécialité voisine :

* Plâtrier plaquiste - Constructeur en béton armé du bâtiment - Carreleur mosaïste.

Ou en préparant :

Une Mention Complémentaire Plaquiste.

Un Brevet Professionnel :

* Maçon - Métiers de la piscine - Plâtrerie et plaque.

Le titulaire du **CAP** motivé et avec un bon dossier pourra poursuivre ses études :

En Bac Pro :

* Intervention sur le patrimoine bâti.

* Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre.

* Travaux publics.

